

## Compte rendu du Conseil de l'UFR Sciences et Techniques du 4 mai 2022

### **Etaient présents :**

M. BLAIS, directeur de l'UFR.

Mmes HOFMANN Anne-Aurore – LANQUETIN Sandrine – ROXIN Ana-Maria.

MM AOUADJ Dany – BERTIN Charles (à partir de 14h40) – CHAUSSARD Frédéric – CHIBILE Romuald – DECRETTE Alexis – DEVILLERS Charles – FAUCHER Olivier – FINOT Christophe – GENTIL Christian – HERRMANN Samuel – IMHOFF Luc (à partir de 14h20) – LUCAS Dominique.

### **Etaient représentés :**

Mme ARDIGO-BESNARD Maria-Rosa, procuration à M. IMHOFF Luc,  
M. FAENZI Daniele, procuration à M. HERRMANN Samuel,  
M. GOUDET François, procuration à M. AOUADJ Dany,  
M. GOUTON Pierre, procuration à M. GENTIL Christian,  
M. JOLIVET Kyllian, procuration à M. DECRETTE Alexis,  
M. LEURENT Sébastien, procuration à M. CHAUSSARD Frédéric,  
M. SUGNY Dominique, procuration à M. FAUCHER Olivier,  
Mme WILLER Jules, procuration à M. DECRETTE Alexis.

### **Etaient absents et excusés :**

Les personnes représentées

M. CARLET Guido,  
Mme CHOPARD Francine,  
M. CLUZEL Benoît,  
Mme COMTE Virginie,  
M. DELABRE Sylvain,  
Mme GAGNEPAIN Anne,  
Mme HERBST Michaële,  
Mme LABRUERE-CHAZAL Catherine,

Mme LALLEMENT Véronique-Marie,  
Mme LOUIS Sandra,  
M. LUTBERT Frédéric,  
Mme MONGIN Mylène,  
Mme NY AINA HARIMAMPIONONA Manitriniala,  
M. OPKE Daniel,  
M. VINCENT Didier.

### **Etaient invités :**

M. BAKIR Toufik, Directeur du département IEM, présent  
M. DENAT Franck, Directeur ICMUB, excusé,  
M. GUERIN Stéphane, Directeur ICB, excusé  
M. DIPANDA Albert, Directeur ESIREM, excusé,  
M. JOURANI Abderrahim, Directeur IMB, excusé,  
M. DEMOISSON Frédéric, Directeur du département de Chimie, présent,  
M. TOGNI Olivier, Directeur LIB, excusé.

### **Services centraux de l'UFR :**

Mme DUBOIS (Responsable de l'antenne financière), présente,  
M. LAGRIMI (Responsable administratif de l'UFR), présent,  
Mme LAVIER (Secrétariat de direction de l'UFR), présente.

## **Ordre du jour :**

1. Approbation des comptes rendus des conseils du 10 décembre 2021 et du 23 mars 2022
2. Informations du Directeur
3. Calendriers universitaires 2022-2023
4. Modification des fiches filières pour la rentrée 2022 (suite)
5. Autoévaluation HCERES
6. Questions administratives et financières
7. Questions diverses

Monsieur BLAIS ouvre la séance à 14h02 et liste les procurations reçues.

Monsieur Blais demande s'il y aura des questions diverses à traiter en fin de séance.

## **1 – Approbation des comptes rendus des conseils du 10 décembre 2021 et du 23 mars 2022 :**

Monsieur Blais demande s'il y a des observations à propos des comptes rendus des conseils du 10 décembre 2021 et du 23 mars 2022. Une précision sera apportée au compte rendu du 23 mars 2022 pour indiquer l'heure de présence de Monsieur Leurent.

Monsieur Blais propose ces comptes rendus au vote du conseil d'UFR modulo la précision apportée :

**Pour : 17**

**contre : 0**

**abstention/nul : 3**

Les comptes rendus des conseils du 10 décembre 2021 et du 23 mars 2022 sont approuvés.

## **2 – Informations du Directeur :**

### Parcoursup :

Monsieur Blais fait le point sur le calendrier et sur les effectifs connus à ce jour. On note une légère diminution du nombre de dossiers (-20% en L1 et -37% en LAS) ; diminution dont l'impact sur le nombre d'inscriptions est difficilement prévisible.

### Contraintes sanitaires :

Monsieur Blais informe le conseil que certaines promotions ont dû être placées à distance en raison de l'apparition de plusieurs cas de covid. Dans certains cas, les cours ont pu être reportés et dans d'autres, ils ont pu être dispensés à distance.

### Dialogue Objectifs Moyens (DOM) :

Monsieur Blais fait un point sur le calendrier et la procédure des DOM. Il précise que ce dialogue concerne les postes d'enseignants, enseignants chercheurs et Biatss, titulaires et contractuels, le budget et la charge horaire. Les propositions définitives interviendront avant le 14 juillet prochain.

### Repyramidage :

En réponse à une question de Monsieur Lucas, Monsieur Blais confirme que le processus de repyramidage des enseignants chercheurs concerne uniquement la section 27 à l'UFR pour cette année.

Monsieur Blais explique le contexte, les critères, la procédure et le calendrier.

### RIPEC :

Monsieur Blais rappelle que le régime indemnitaire des enseignants chercheurs a été réformé fin 2021 et qu'il a été unifié au sein du Ripec (Régime Indemnitaire des Personnels Enseignants et Chercheurs) qui se compose de 3 volets. Monsieur Blais revient sur le calendrier, les procédures, les modalités et périmètres de chaque composante du Ripec.

### Certification en langue des L3 et LP :

Monsieur Blais rappelle que la réglementation impose la passation d'une certification en langue étrangère pour obtenir le diplôme de licence et licence professionnelle. A l'université de Bourgogne, cette prestation a été externalisée, après appel d'offre, auprès d'Alitssia.

